

La conservation des ressources phytogénétiques : une préoccupation internationale

Thomas Gass

International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI). Via delle Sette Chiese, 142. I-00145 Rome (Italie).

Le présent article présente brièvement les activités des organisations s'occupant de la conservation des ressources phytogénétiques sur le plan international, et en particulier pour la région européenne. Les initiatives de la FAO dans le cadre de sa Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont décrites, notamment la formulation d'un Engagement International et sa révision en connexion avec la Convention sur la diversité biologique, la réalisation d'un Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et la mise sur pied d'un Plan d'action mondial. Le rôle de coordination technique à l'échelle mondiale assumé par l'IPGRI est également expliqué, avec un aperçu de ses objectifs. Pour ce qui est de la coopération dans la région européenne, le Programme coopératif européen de réseaux en ressources phytogénétiques, ECP/GR, couvre le domaine des plantes cultivées, tandis que le programme EUFORGEN s'occupe des ressources génétiques forestières. Des informations sont données sur l'organisation de ces deux programmes, qui sont coordonnés par l'IPGRI, et sur le dialogue entre la Commission européenne et les coordonnateurs en matière de ressources phytogénétiques des pays membres de l'Union européenne.

Mots-clés. Conservation du matériel génétique, biodiversité, plante de culture, coopération internationale, Europe, Monde.

Conservation of plant genetic resources: an international issue. This paper briefly reviews the activities of the organizations dealing with plant genetic resources conservation on the international level, with special reference to the European region. The initiatives of FAO within its Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture are described, in particular the formulation of an International Understanding and its revision in connexion with the Convention on Biological Diversity, the realization of a Report on the State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture and the drafting of a Global Plan of Action. The role of technical coordination played at the global level by IPGRI is also explained, with a brief outline of its objectives. Regarding cooperation within the European region, the European Cooperative Programme on Plant Genetic Resources Networks, ECP/GR, covers the area of crop plants while EUFORGEN deals with forest genetic resources. Information is given on the organization of these programs, both of which are co-ordinated by IPGRI, and on the dialog between the European Commission and co-ordinators on plant genetic resources of member states of the European Union.

Keywords. Germplasm conservation, biodiversity, crops, international cooperation, Europe, world.

INTRODUCTION

L'agriculture mondiale se trouve aujourd'hui de plus en plus souvent confrontée aux contrecoups d'une intensification qui, au cours de la seconde moitié de ce siècle, a considérablement réduit le nombre d'espèces végétales utilisées par l'homme. Cette intensification a aussi remplacé de nombreux et divers cultivars locaux par des variétés d'élite cultivées sur de larges surfaces et dont la base génétique est fréquemment très étroite. De nombreux exemples existent où des récoltes ont été entièrement ou partiellement perdues sur de très grandes superficies suite à l'incidence d'un pathogène ou d'un insecte nuisible¹. De par sa dépendance vis-à-vis d'un nombre restreint de systèmes de productions

et de culture, l'agriculture tend à perdre sa capacité de mettre en valeur les zones marginales et de s'adapter à des changements importants de l'environnement. Malgré l'avancée incontestable de la science, il se pourrait que les options pour faire face aux problèmes de demain soient en diminution.

Devant l'accroissement prévisible de la population mondiale², il est nécessaire de combiner judicieusement les technologies qui sont à disposition de l'agriculture, tout en prêtant attention à l'impact de cette technologie sur les ressources naturelles. Un nombre croissant de chercheurs réalisent également que l'agriculture ne sera en mesure de faire face aux défis de

¹ Certains de ces cas sont mentionnés dans : D. Plucknett *et al.* 1987. "Gene Banks and the World's Foods." Princeton University Press.

² Une étude du CGIAR estime la population mondiale à 7,2 milliards en 2010 et à 8,5 milliards en 2025. CGIAR, Technical Advisory Committee, 1990. "A Possible Expansion of the CGIAR." Paper AGR/TAC: IAR/90/24. TAC Secretariat, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Rome, Italy.

l'avenir que si l'amélioration des plantes cultivées peut compter, comme par le passé, sur la conservation à long terme, ainsi que sur un échange international important et une utilisation intensive des ressources phylogénétiques.

LES ENJEUX INTERNATIONAUX

En 1983, La Conférence de la FAO créait la Commission intergouvernementale des ressources phylogénétiques³ et adoptait un **Engagement International** non contraignant sur les ressources phylogénétiques. L'objectif principal de cet Engagement était de promouvoir la conservation et la mise en valeur des ressources phylogénétiques, ainsi que le libre accès à ces ressources pour la recherche et l'amélioration (l'idée d'un patrimoine international). À l'heure actuelle, cet Engagement est en cours de révision pour tenter de l'harmoniser avec la Convention sur la diversité biologique, et en particulier pour résoudre certains points laissés en suspens lors des négociations du texte de cette Convention. Ces points en suspens incluent notamment :

- divers aspects de la relation entre la Convention sur la diversité biologique et le développement d'une agriculture durable ;
- les questions liées aux ressources phylogénétiques collectées avant que la Convention ne prenne effet⁴ ;
- les questions liées aux besoins et aux droits des agriculteurs⁵.

La Convention sur la diversité biologique affirme le droit souverain des États à tirer des avantages équitables de l'utilisation des ressources (phyto)génétiques présentes sur leur territoire. Ce droit est cependant lié à la responsabilité nationale de conserver ces ressources et d'en promouvoir l'utilisation. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture tente à présent, au travers de la révision de l'Engagement International, de réconcilier différentes

positions. D'un côté, on voudrait établir un système d'échange basé sur des accords bilatéraux (c'est-à-dire que le pays qui possède les ressources phylogénétiques négocie directement avec l'utilisateur potentiel les termes d'accès à ces ressources et le partage d'éventuels bénéfices découlant de leur utilisation). De l'autre côté, on souhaiterait maintenir le système ayant existé jusqu'à présent (c'est-à-dire que les ressources phylogénétiques sont un patrimoine appartenant à l'humanité et donc librement accessible à tous). Les premiers déplorent que le libre accès favorise les pays industrialisés, qui utilisent des ressources souvent collectées dans les pays du Sud et s'en réservent les bénéfices par des droits d'obtenteur et autres brevets. Les seconds avancent qu'un système basé sur des échanges bilatéraux serait irréalisable, notamment pour les espèces alimentaires principales, pour lesquelles la stabilité de rendement dépend d'une base génétique large et nécessite donc de nombreux géniteurs provenant souvent de pays différents⁶.

Malgré les désaccords d'ordre politique à propos de la portée de l'Engagement International et à propos de la définition de principes tels que celui des droits des agriculteurs, un progrès certain a été réalisé au travers du processus menant à la Conférence technique internationale sur les ressources phylogénétiques, organisée par la FAO à Leipzig en juin 1996. En préparation de cette conférence, 158 pays ont élaboré des rapports nationaux sur l'état de leurs ressources phylogénétiques, leurs activités de conservation et de mise en valeur de ces ressources, et leur conception d'une collaboration internationale dans ces domaines. Des réunions préparatoires au niveau régional ont permis de faire la synthèse de ces préoccupations et d'avancer des recommandations concrètes pour l'élaboration d'un Plan d'action mondial.

Les résultats tangibles de la Conférence de Leipzig sont⁷ les suivants.

³ Cette commission est devenue en 1995 la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

⁴ À l'échelle mondiale, on estime à 6 000 000 le total des échantillons maintenus en banques de gènes. Parmi ceux-ci, 600 000 sont conservés par les Centres Internationaux faisant partie du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI). "Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde. 1996." Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Rome, Italie.

⁵ "Droits des agriculteurs", c'est-à-dire "les droits que confèrent aux agriculteurs, et particulièrement à ceux des centres d'origine et de diversité des ressources phylogénétiques, leurs contributions passées, présentes et futures à la conservation, l'amélioration et la disponibilité des ressources".

⁶ Par exemple, les lignées de blé VEERY – cultivées sur près de 3 millions d'hectares dans le monde – ont été développées suite à 3 170 croisements utilisant 51 géniteurs (certains utilisés plus d'une fois) originaires de 26 pays. IPGRI, 1996. "Access to plant genetic resources and the equitable sharing of benefits: a contribution to the debate on systems for the exchange of germplasm." *Issues in Genetic Resources* No. 4, 86 p. IPGRI, Rome, Italy. ISBN 92-9043-285-3

⁷ Le Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde et le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent être obtenus auprès de : Division de la production végétale et de la protection phytosanitaire, FAO, via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie. Télécopie : (39-6) 5225 5533. Courrier électronique : ICPPGR@FAO.ORG. Internet : WEB.ICPPGR.FAO.ORG

– Un **Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde**, qui met en lumière un certain nombre de lacunes et de besoins dans les activités de conservation et dans la mise en valeur de ces ressources. L'érosion génétique persiste, que ce soit dans le milieu naturel, dans l'agriculture et même dans certaines banques de gènes, où pourtant les ressources génétiques devraient être en sécurité. Les liens entre les activités de conservation et l'utilisation par les sélectionneurs ou les agriculteurs sont faibles. Les bénéfices considérables qui pourraient être réalisés au travers de ces ressources ne sont ni atteints ni équitablement partagés.

– Le **Plan d'action mondial**, qui est constitué d'un ensemble de recommandations et d'activités portant sur la conservation et la mise en valeur des ressources phylogénétiques *in situ*, le soutien et le développement de la conservation *ex situ*, l'utilisation des ressources phylogénétiques, et le renforcement des institutions et des capacités avant tout au niveau national ainsi qu'au niveau régional. Ce plan d'action est accompagné d'une déclaration dans laquelle les pays expriment leur volonté de mettre en œuvre le plan d'action afin de renforcer la sécurité alimentaire mondiale.

Dans le contexte susmentionné, l'**IPGRI (International Plant Genetic Resources Institute)** joue un rôle plutôt technique. L'Institut, qui est financé par un groupe assez large de pays et d'institutions participant au CGIAR (Consultative Group on International Agricultural Research ; en français, GCRAI, Groupe Consultatif de la Recherche Agricole Internationale), a été créé en 1974 sous le nom d'IBPGR (International Board for Plant Genetic Resources) pour coordonner à l'échelle mondiale la prospection et la conservation des ressources phylogénétiques. Initialement, cette tâche comprenait beaucoup de travaux effectués directement par l'IBPGR ; aujourd'hui l'IPGRI collabore étroitement avec les banques de gènes, les universités et d'autres institutions scientifiques, et avec diverses organisations internationales, afin d'encourager et de soutenir la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques et de développer les connaissances et les techniques indispensables. Les activités de l'Institut sont mises en œuvre à travers deux groupes thématiques (Sciences et techniques des ressources génétiques ; Documentation, information et formation) et cinq groupes régionaux (Bureau Régional pour l'Afrique Sub-saharienne ; Bureau Régional pour les Amériques ; Bureau Régional pour l'Asie, le Pacifique et l'Océanie ; Bureau Régional pour l'Asie de l'Ouest et l'Afrique du Nord ; Bureau Régional pour l'Europe).

D'un point de vue stratégique, l'Institut s'oriente selon quatre objectifs, qui sont de renforcer les programmes nationaux, d'encourager la collaboration internationale, d'améliorer les stratégies et les tech-

niques de conservation, et de mettre à la disposition de la communauté internationale un service d'information sur les ressources phylogénétiques. L'IPGRI joue également un rôle clé en ce qui concerne la coordination des activités de conservation et les questions politiques liées aux collections gérées par l'ensemble des centres internationaux.

LA COOPÉRATION EN EUROPE

En Europe, la collaboration dans le domaine des ressources phylogénétiques a été encouragée depuis longtemps grâce aux efforts de certains pays, de l'EUCARPIA (European Association for Research on Plant Breeding), de la FAO et de l'IBPGR. En 1980, le Programme coopératif européen pour la conservation et l'échange des ressources phylogénétiques (ECP/GR) a été établi pour développer des activités coordonnées dans les domaines de la conservation, de l'étude et de l'utilisation des ressources phylogénétiques. Sous le nom de **Programme coopératif européen de réseaux en ressources phylogénétiques (ECP/GR)**, ce programme est aujourd'hui dans sa cinquième phase et compte 30 pays participants (**Tableau 1**).

Coordonné par l'IPGRI et financé par les pays membres, il est organisé autour de dix grands réseaux au sein desquels des activités sont mises en œuvre grâce à des groupes de travail permanents (ex. : *Allium*, avoine, orge, *Brassica*, plantes fourragères, légumineuses à graines, *Prunus*, *Malus/Pyrus*) ou au travers d'activités *ad hoc*, notamment sur le blé, le seigle, le maïs, la documentation, la conservation *in situ*, etc. (**Photos 1 à 3**). Un comité de pilotage constitué de représentants des pays membres ainsi que d'observateurs de plusieurs institutions régionales et internationale, met en place les grandes lignes du programme, évalue le progrès des groupes de travail et prend les décisions d'ordre politique et budgétaire (**Tableau 2**).

L'ECP/GR est financé par les pays membres, qui apportent des contributions annuelles de 2 000 à 30 000 \$ US. Le budget du programme couvre par conséquent les frais de réunion des groupes de travail et des activités *ad hoc*, la publication de comptes rendus et de synthèses, la publication d'un catalogue des banques de gènes en Europe, une lettre circulaire qui est publiée trois fois par an et tirée à environ 2 000 exemplaires, ainsi que les frais de coordination de l'IPGRI. La base du programme est constituée d'activités pratiques liées à la conservation, la caractérisation et la documentation des collections, la gestion de banques de données européennes et le pilotage des groupes de travail. Ces activités sont prises en charge par les pays et les institutions participant au programme et sont considérées comme une contribution en nature à la coopération régionale.

Tableau 1. Participation de pays européens à des programmes régionaux de ressources génétiques. EC 1467/94 : Règlement (CE) N°1467/94 du Conseil (de l'Union européenne) du 20 juin 1994 concernant la conservation, la caractérisation, la collecte et l'utilisation des ressources génétiques en agriculture. ECP/GR : Programme coopératif européen de réseaux en ressources phylogénétiques. EUFORGEN : Programme européen de ressources génétiques forestières — *Participation of European countries in regional genetic resources programmes. EC 1467/94: Council (of the European Union) Regulation (EC) N°1467/94 of 20 June 1994 on the conservation, characterization, collection and utilization of genetic resources in agriculture. ECP/GR: European Co-operative Programme for Crop Genetic Resources Networks. EUFORGEN: European Forest Genetic Resources Programme.*

Pays	EC 1467/94	ECP/GR (Phase V)	EUFORGEN
Allemagne	X	X	X
Autriche	X	X	X
Belgique	X	X	X
Biélorussie			X
Bulgarie		X	
Chypre		X	
Croatie		X	X
Danemark	X	X	X
Espagne	X	X	X
Finlande	X	X	X
France	X	X	X
Grèce	X	X	
Hongrie		X	X
Irlande	X	X	
Islande		X	
Israël		X	
Italie	X	X	X
Lettonie			X
Lituanie		X	X
Luxembourg	X		
Malte		X	X
Moldavie			X
Monaco			X
Norvège		X	X
Pays-Bas	X	X	X
Pologne		X	X
Portugal	X	X	X
Roumanie		X	
Royaume-Uni	X	X	
Russie			X
Rép. Slovaque		X	X
Suède	X	X	X
Suisse		X	X
Rép. Tchèque		X	X
Turquie		X	
Ukraine			X
Yougoslavie (Rép. Féd. de)		X	

L'ECP/GR a déjà beaucoup contribué à rendre les efforts de conservation des ressources phylogénétiques plus efficaces en Europe. Le programme a permis notamment la mise en place de banques de données européennes pour les principales espèces agricoles, la coordination de nombreuses activités de prospection, l'harmonisation de descripteurs, la mise en place de collections de base ("core collections"), et la préparation de projets de recherche réunissant des partenaires de nombreux pays. Le programme s'est aussi constitué en forum de discussion pour les aspects plus stratégiques de la coopération en Europe dans le domaine des ressources phylogénétiques. En septembre 1995, les pays européens ont recommandé que le programme serve de plate-forme européenne pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial qui allait être adopté à Leipzig l'année suivante⁸.

Il est important de mentionner ici que de nombreuses autres initiatives contribuent aux efforts régionaux en matière de conservation et de valorisation des ressources phylogénétiques. L'EUCARPIA a joué un rôle déterminant dans la mise en place de l'ECP/GR. Aujourd'hui cette association réunit avant tout la filière sélection et recherche et représente donc une grande partie des utilisateurs des ressources phylogénétiques. L'Union européenne a mis en place depuis 1994 un programme spécifique pour la conservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'agriculture. Ce programme, outre le soutien financier qu'il apporte à un certain nombre d'initiatives de conservation et d'évaluation, a aussi permis un dialogue plus soutenu entre les services de la Commission européenne et les coordinateurs d'activités en matière de ressources génétiques des pays de l'Union européenne (**Tableau 1**).

Dans le domaine des ressources génétiques forestières, un programme européen appelé **EUFORGEN** a été établi en 1994 pour mettre en œuvre une des recommandations de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (Strasbourg, 1990). À présent, 26 pays participent à ce programme, qui fonctionne selon des principes opérationnels analogues à ceux de l'ECP/GR (**Tableau 1**). Initialement, des réseaux ont été créés pour l'épicéa commun, le peuplier noir, le chêne liège, et pour les feuillus précieux. La création d'un cinquième réseau pour d'autres feuillus (hêtre et chênes) est prévu en 1997 (**Photo 4**). Au travers de ses activités, EUFORGEN met surtout l'accent sur la conservation *in situ* des ressources génétiques forestières. Des inventaires de réserves forestières sont en préparation, ainsi que des guides pratiques pour la conservation.

⁸ IPGRI/FAO. 1996. International Technical Conference on Plant Genetic Resources: Preparatory process for Europe. IPGRI/FAO, Rome, Italy.



Photo 1. Diversité génétique du maïs. L'Europe est un important centre secondaire de diversité du maïs. D'anciennes variétés paysannes sont encore toujours cultivées dans des aires marginales de certains pays du sud et de l'est de l'Europe. En collaboration avec l'ECP/GR, un projet financé par la Commission Européenne établit actuellement une collection de base pour conserver ce pool de gènes et en promouvoir l'utilisation — *Genetic diversity in Maize. Europe is an important secondary centre of Maize diversity. Landraces are still being grown in marginal areas in a number of south and east European countries. In collaboration with ECP/GR, a European Commission funded project is currently establishing a core collection to conserve and promote the use of this gene pool.* (Source : IPGRI)



Photo 2. Préparation d'une variété de roquette (*Diplotaxis* spp.) par une marchande des quatre saisons à Rome, Italie — *Preparation of rocket (Diplotaxis spp.) by a market vendor in Rome, Italy.* (Source : S. Padulosi, IPGRI)

Tableau 2. Organisation du Programme coopératif européen de réseaux en ressources phylogénétiques (ECP/GR) et activités du Programme pendant la Phase V — *Organization of the European Co-operative Programme for Crop Genetic Resources (ECP/GR) and Programme activities during Phase V.*

Comité de pilotage							
Cellule de coordination							
Réseaux par cultures	Céréales	Cultures fourragères	Cultures légumières	Légumineuses à graines	Fruitiers	Espèces peu utilisées	Cultures industrielles et pomme de terre
● Groupes de travail permanents (réunions Phase V)	Orge* – Allemagne, 1993 – Allemagne, 1997	Cultures fourragères* – Bulgarie, 1995 – Norvège, 1997	Brassica* – Portugal, 1994 – Italie, 1996	Légumineuses à graines* – Danemark, 1995 – (1998)	Prunus* – Italie, 1996 – (1998)		
	Avoine* – Hongrie, 1993 – (1998)		Allium* – Pologne, 1995 – Bulgarie 1997		Malus*/Pyrus – Irlande, 1997		
			Daucus – Pologne, 1997		Malus – GB, 1995		
● Groupes <i>ad hoc</i> (réunions Phase V)	Blé* – France, 1996						
	Seigle* – Pologne, 1996						
	Maïs* – Italie, 1996						
● Collaboration avec le programme EC 1467/94	Maïs (GEN RES 88)**				Prunus (GEN RES 61)** Vitis (GEN RES 81)**		Beta (GEN RES 42)** Pomme de terre (GEN RES 34-45)**
Réseaux thématiques	Documentation et information						
	● Collaboration avec la FAO : Publication du Répertoire des banques de gènes européennes, 1995.						
	● Collaboration avec CGN (Wageningen, Pays-Bas) : Projet pour les systèmes de documentation en Europe de l'Est (EGDS) ; Atelier sur les Bases de Données Centrales, Hongrie, octobre 1996.						
● Collaboration avec ZADI (Bonn, Allemagne) : Atelier de formation sur les bases de données on-line, Allemagne, juin 1997.							
Conservation <i>in situ</i> et au champ							
Atelier sur la conservation <i>in situ</i> des <i>Brassica</i> sauvages en Sicile, avril 1997							
Coopération technique							

* Indique l'existence de bases de données centrales pour les cultures concernées ; ** code d'identification du projet dans le programme EC 1467/94 —

* *Indicates the existence of central databases for the concerned crops ; ** project identification code in Programme EC 1467/94.*



Photo 3. Un facteur de coût important dans la conservation des ressources phylogénétiques est la gestion d'espèces à propagation végétative, comme le grenadier, représenté ici dans le conservatoire génétique national d'Izmir, Turquie — *An important cost factor in maintaining plant genetic resources is the management of vegetatively propagated species, such as Pomegranate, pictured here at the national field genebank in Izmir, Turkey.* (Source : S. Padulosi, IPGRI)



Photo 4. Types de vieux chênes de la région méditerranéenne. Le bassin méditerranéen contient une riche diversité de *Quercus*, couvrant les *Q. suber*, *Q. ilex* et *Q. faginea*. Le Réseau Chêne-liège (*Q. suber*) d'EUFORGEN a élargi ses objectifs en 1997 pour inclure les espèces de chênes sempervirents très voisines *Q. ilex*, *Q. coccifera* et *Q. alnifolia* — *Old oak types in the Mediterranean region. The Mediterranean Basin holds a wealth of Quercus diversity, including Q. suber, Q. ilex and Q. faginea. The Quercus suber Network of EUFORGEN has broadened its focus in 1997 to include the closely related evergreen oaks Q. ilex, Q. coccifera and Q. alnifolia within its mandate.* (Source : W.M. Ciesla)

EUFORGEN est également un forum important pour l'échange et la discussion d'expériences faites au niveau national.

CONCLUSION

Il existe aujourd'hui des accords internationaux (Convention sur la diversité biologique, Plan d'action mondial sur les ressources phytogénétiques, Recommandations des conférences ministérielles sur la protection des forêts) et des structures régionales pour promouvoir activement la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques en Europe.

Les pays européens sont conscients de leur interdépendance en matière de ressources génétiques, et la volonté est actuellement forte de mettre en place une coopération multilatérale à travers laquelle les tâches liées à la conservation seraient partagées entre pays, les ressources génétiques seraient accessibles à

tous, et leur échange et utilisation intensifs seraient promus. Dans cet esprit, les pays européens ont apporté et peuvent continuer à apporter une contribution positive aux négociations internationales telle la révision de l'Engagement International.

Plus d'efforts sont par contre nécessaires pour sensibiliser les milieux politiques quant à la valeur stratégique des ressources génétiques et à l'importance d'un engagement public à long terme pour leur conservation et leur mise en valeur. En préparation à la Conférence de Leipzig, beaucoup de pays européens ont mis en place des cellules ou des comités de coordination pour les activités de ressources génétiques. Il s'agit de voir, à présent, dans quelle mesure ces comités peuvent jouer un rôle plus permanent au niveau national, notamment pour compléter l'inventaire des ressources génétiques, cerner précisément les besoins ainsi que les capacités disponibles, et pour développer une stratégie cohérente prenant en compte la multitude des intérêts nationaux.